



EDITO de l'équipe rédactionnelle :

« Panem et Circenses », du pain et des jeux, il semble que le temps s'est arrêté pendant la coupe du monde de football pour donner raison à cette maxime. Bien sur, l'été est propice à la recherche de ces plaisirs, mais restons vigilants de sorte que l'on ne profite pas de notre torpeur pour nous concocter quelque mauvais coup. L'été sera chaud et qui sait jusqu'à quand il va durer. En cette année des douze lunes, bien des surprises peuvent se produire. Alors, « alea jacta est » et « carpe diem », les doigts de pieds en éventail sur le sable ou l'appareil photo en ébullition et le crayon en action aux archives ; certains très motivés plancheront sur la réalisation des panneaux du forum de novembre prochain, c'est sûr, l'été sera chaud et peut-être même qu'il va durer... Bonnes vacances à tous. P.PEYROT

GROS PLAN SUR : le temps joyeux des premiers congés payés, 1936, il y a 70 ans.

Il fût un temps où les vacances n'existaient que pour certains privilégiés. Puis, en 1936, vinrent Léon BLUM et le temps de premiers congés payés pour les ouvriers et la grande majorité des salariés. L'été 1936, après les grèves du mois de mai, les accords de Matignon puis le 11 juin vote de la loi instituant deux semaines de congés payés ; Un nouveau ministère , celui du Temps Libre, confié à Léo Lagrange. Il engage un bras de fer avec les patrons des chemins de fer privatisés et le 30 Juillet 1936 il gagne. Le 3 août est créé le billet de congé populaire annuel ; 560 000 billets sont vendus en quelques jours à des Français qui découvrent les vacances. D'autres partent sur les routes en bicyclette et même en tandem goûter cette nouvelle liberté inespérée : des congés payés !

Les bourgeois ne sont guère réjouis de voir les «prolos» investir des lieux qui jusqu'alors leurs étaient réservés. Pensez donc, ces « intrus » empruntent le chemin de fer ; heureusement, il reste la première classe pour se trouver entre gens du même monde !

Quel bonheur pour les ouvriers que de découvrir les plages de Bretagne, les rivages de l'Océan ou de Méditerranée.

Songeons, qu'il n'y a que soixante dix ans que les premiers congés payés existent et profitons bien aujourd'hui de cet acquis des luttes sociales de nos ancêtres. P.PEYROT

SOMMAIRE

Page 1 :

- Edito
- Gros plan sur...le temps joyeux des premiers congés payés, 1936, il y a 70 ans.

Page 2 :

- Projets
- INTERNET-ATTENTION
- Un innocent au bain : l'affaire Dreyfus

Page 3 :

- Dictionnaire pratique
- Noms de lieux
- Dans quelle société souhaitons nous vivre ?

Page 4 :

- Le choix de notre comité de lecture
- Le coin des cruciverbistes
- Solutions mots croisés du n°8

Supplément central :

- Les jeux

PROJETS : Recensements de Côte d'Or : nos gratte-papiers ont terminé leur travail aux archives tout comme la saisie informatique de ces relevés. Une équipe a pris le relais pour trier et traiter les informations ainsi recueillies ce qui donnera matière à réalisation de plusieurs panneaux pour le FORUM des 17 et 18 Novembre 2006 : du travail attend les volontaires pour réaliser les six panneaux prévus pour cette expo, deux sur les grèves de 1920 et leurs conséquences, quatre sur les recensements de 1911. Recensements de Dôle : nous avons accueilli nos amis de Dôle au sein de notre section. Ils se réunissent tous les premiers lundis du mois. Si vous le souhaitez, amis dijonnais, vous pouvez participer à cette réunion. Tout comme nous, ils ont entrepris le relevé des recensements et envisagent une expo pour le centenaire de la SNCF.

INTERNET-ATTENTION. INTERNET-ATTENTION. INTERNET-ATTENTION. INTERNET-ATTENTION.

Une anecdote à méditer concernant GENEANET ; une de nos amies a pris contact par ce biais avec Mme X. qui a le même patronyme que son époux. Par e-mail elle a donné à cette personne tous les renseignements qu'elle possédait afin de lui permettre de poursuivre plus avant ses recherches. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque quelques jours plus tard, elle trouva ses renseignements intégrés dans les données de Mme X. sans que cette dernière en ait demandé autorisation. Notre amie, s'est décidée à contacter Mme X pour lui signaler son manque de correction.

ATTENTION. Ne donnez sur Internet que les renseignements qui ne portent pas préjudice à autrui.

UN INNOCENT AU BAGNE : L'AFFAIRE DREYFUS

En 1894, le capitaine **Alfred Dreyfus** (1859-1935) est convaincu d'espionnage pour le compte de l'Empire allemand par un tribunal militaire et condamné à la dégradation publique et à la détention perpétuelle au bagne de l'île du Diable, à Cayenne. La principale pièce à conviction de cette procédure, une lettre prétendument écrite par le capitaine Dreyfus, annonce la transmission à l'Allemagne de documents secrets. Les preuves de l'innocence de Dreyfus sont volontairement occultées. Ceci parce que les sphères dirigeantes françaises, catholiques, chauvines, et ouvertement antisémites, ne peuvent tolérer un juif au sein de l'état-major général de l'armée. Le véritable coupable, le commandant **Esterhazy** est purement et simplement acquitté.

Dans la France d'alors, des voix s'élèvent, véhémentes, de la gauche républicaine, démocrate, représentée par le plus célèbre écrivain de l'époque, **Emile Zola**, qui titre en une de l'Aurore : « J'accuse...! », lettre au président de la République » ; un nouveau jugement fait éclater la vérité mais, le conseil de guerre de Rennes condamne de nouveau Dreyfus, à dix ans de détention en 1899.

Cette affaire divise la France et l'Europe entière, elle porte préjudice au prestige de la France. Le président de la république, **Emile Loubet** proclame la grâce présidentielle pour le capitaine Dreyfus.

C'est seulement en 1906 que le capitaine Alfred Dreyfus sera pleinement réhabilité. Le 12 Juillet 1906 la cour de cassation casse le jugement de Rennes. Le capitaine Dreyfus est réhabilité au cours d'une cérémonie officielle afin de réparer la dégradation humiliante subie en 1894. Il est réintégré dans l'armée en tant qu'officier d'active et promu chef d'escadron, au regard des années perdues. Il est fait chevalier de la légion d'honneur, le 21 Juillet 1906.

Cette affaire a dû passionner nos ancêtres, et son dénouement, heureux, a 100 ans cette année.

DICTIONNAIRE PRATIQUE :

Quelques mots drôles, étranges ou surprenants retrouvés au hasard du dictionnaire Larousse de 1905 :

Baisure : n.f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

Cligne musette : n.f. Jeu d'enfant qu'on appelle aussi cache-cache.

Emberlucoquer (s') : v.pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper sans cesse.

Fouille au pot : n.m.inv. Petit marmiton. fig. Homme tatillon.

Mugueter : v.a. Faire le galant auprès des dames : mugueter toutes les femmes. V.n. Faire le muguet.

Tapis-franc : n.m. Cabaret mal famé.

NOMS DE LIEUX :

BLIGNY SUR OUCHE, (087), canton de Bligny sur ouche : au VIII^e siècle, *Belinacius* ; en patois *blinyèy*, cette forme en *BELEN-* donne à penser à un domaine gallo-romain propriété de *BELINIUS* ; on peut aussi penser à un lieu de culte de *BELENOS* (cf. *BEAUNE*) ; on peut également penser à un haut de vallée (breton *blein*) ce qui est le cas ici. Le nom de l'Ouche demande une explication ; la première mention est *Oscara* en 584 ; le radical *OSK-* pourrait représenter un des noms celtiques de l'eau ; cf. irlandais *uisce*, plus connu sous la forme *whisky*. Le nom de la rivière n'a pas de rapport avec *les ouches*, si fréquentes dans les lieux-dits, surtout dans le sud-ouest du département ; il s'agit d'une forme qui remonte au gaulois *OLCA*, « terrain plat » et qui a désigné, dans le centre de la France, un petit champ proche de la maison d'habitation. Cf. : les noms de lieux de Bourgogne, la Côte d'or, Gérard TAVERDET, 1894, CRDP n° ISBN 2-86621-050-6

Dans quelle société souhaitons nous vivre ?

Les propositions de loi sur l'immigration sélective et les avant-projets de loi sur la délinquance et la protection de l'enfance ont une odeur très nauséabonde. Les relents de thèses développées par les nazis et de méthodes mises en place afin de supprimer les « éléments nuisibles » de la société : malades mentaux, homosexuels, juifs, tziganes, sont très inquiétants pour notre démocratie.

Comment peut-on accepter que les copains de nos enfants ou petits enfants soient menottés, entravés, bâillonnés, scotchés à leur siège d'avion pour leur faire quitter de force le territoire français ?

Toute l'humanité possible, déclarée appliquée par Arno Klarsfeld dans ce dossier où il a été nommé médiateur, par le ministre de l'intérieur, nous donne à penser que ce dernier y cherche la caution du fils de Serge et de Beate Klarsfeld, le gardien de la mémoire de la déportation des Juifs et la traqueuse de nazis. Quelle pirouette de l'Histoire pour l'avocat vedette des parties civiles au procès Papon qui sera chargé de vérifier l'existence « d'attaches fortes avec la France » des enfants expulsables ; et même si l'on veut éviter l'amalgame avec la période de Vichy, autre époque, autres dirigeants, autres intentions, le doute s'installe et l'on se demande dans quel esprit torturé a pu naître cette idée de lier la politique française d'immigration et les fantômes de la déportation des Juifs et du conflit du Proche-Orient

Notre société française ne s'est formé qu'à partir d'individus hétéroclites, qui venaient de toutes les régions de la France d'aujourd'hui, puis de pays aujourd'hui de la Communauté Européenne, des départements et ex-départements et territoires d'Outre-mer. Elle est homogène parce que riche de toutes les particularités qu'elle a englobée.

Comment peut-on laisser dire que le « criminel né » existe, produit par les « classes dangereuses » ?

A partir d'un concept vague, en provenance des Etats-Unis, l'Inserm publie son expertise sur « le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » et considère les déviations par rapport aux normes comme symptômes de maladies psychiatriques, préconise le dépistage de l'agressivité dès l'âge de 36 mois et prône l'usage des neuroleptiques et d'un médicament pour les enfants turbulents : la ritaline. Le rapport « sur la prévention de la délinquance » s'attache à cibler des populations, des individus et ne dit rien du mal social, du chômage et des inégalités qui les accompagnent dans notre société.

Heureusement, beaucoup d'entre-nous réagissent et se mobilisent pour éviter ici les expulsions de sans-papiers et là le fichage de populations ciblées. Mais il nous faut demeurer vigilant si l'on ne veut pas entendre claquer le bruit des bottes et le cortège effroyable qui l'a accompagné dans le passé.

P.PERROT

LE CHOIX DE NOTRE COMITE DE LECTURE :

Les congés payés en photos, Hachette collections, 192pages, 18,90 euros, pour le plaisir de voir les images du bonheur de nos parents et grands-parents.

Eté 36, Martin Pénet, Omnibus, 198 pages et un CD 24 titres, 29,50 euros, et en plus, on peut fredonner les chansons !

Un CD à écouter sans modération :

Mélangez-vous, Pierre Perret, 18 euros, Naïve, les mots et la langue salée d'un poète pour un message de tolérance : un pur bonheur.

Une exposition, au musée des Beaux Arts de Dijon, jusqu'au 18 septembre :

Images de la vie quotidienne dans l'art français (1850-1910), cette exposition se propose d'illustrer la vie d'hommes et de femmes du XIX^e siècle avec une quarantaine de peintures, vingt sculptures et trente œuvres graphiques des scènes de la vie paysanne et rurale mais également le quotidien des autres couches de la société de l'époque.

Le COIN des CRUCIVERBISTES :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1					■					■		
2					■			■				
3		■						■	■			■
4	■	■										
5				■			■				■	
6							■					
7								■				
8	■	■		■								
9							■				■	
10				■			■				■	
11	■	■			■							

HORIZONTALEMENT : 1. Depuis la nuit des temps, du 21 juin au 22 septembre. Mariés avec les reines. Un lieu de perdition et de délices pour tout généalogiste qui se respecte. 2. Un terme cher aux ministres des finances. Spécialité ? Un sacré numéro, vous pouvez me croire ! 3. morceau ou lieu ou objet, au choix. Masculin, de droite à gauche. 4. Décidés par la loi 11 Juin 1936. 5. Le prince de Monaco ? Pour le Sud de la France, c'est la sept dirait Trenet. On doit la trouver tout en bas, un peu démontée selon Devos ! 6. Publiés après choix de lecteurs avisés. Il n'y en a vraiment que pour le ministre des finances ! 7. Ou bien grecques. Consacré. 8. 7ième degré. Du Nord ou du Sud, ce n'est pas pareil ! 9. Pour conserver son âme d'enfant ! Porte-monnaie sens dessus dessous. 10. Acide ribonucléique. On peut dire que ça va péter ! Voyelle doublée 11. Pour des vacances nipponnes ? Natter.

VERTICALEMENT : A. La saison chaude dans notre hémisphère. Résultat d'une expérience chimique. De bas en haut, brillant ! B. A toi. Des cartes, mais pas pour jouer ! C. En pleine lumière, pour le public. D. Une île bretonne au nom maternel ! Titane E. Récitait son chapelet. F. Celui de 1911 en Côte d'or nous est familier. G. Grivois. Relatif. Petit tour. H. Jacasse en tous sens. Lettre grecque. I. Initiales vert de gris. Plante aromatique dont plusieurs espèces sont cultivées (génépi, absinthe, estragon). J. Des jeux très athlétiques. K. Un continent au soleil levant. Un « machin » ! L. Une moitié de cheval. Se mettre à la tâche (verbe pronominal).

SOLUTIONS MOTS CROISES DU NUMERO 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
A	M	S	T	■	T	A	■	B	R	I	E	V	E	S
B	E	E	■	P	R	U	N	E	A	U	■	O	M	■
C	T	I	S	S	E	R	A	N	D	■	A	L	P	E
D	E	S	T	I	M	A	T	I	O	N	■	C	A	S
E	O	M	U	■	B	■	O	T	T	O	M	A	N	S
F	R	E	P	O	L	I	■	E	E	T	■	N	■	E
G	O	S	E	R	E	N	T	■	R	E	T	I	F	■
H	L	■	F	A	M	O	U	S	■	S	I	S	E	S
I	O	R	A	G	E	U	S	E	S	■	E	M	U	E
J	G	■	I	E	N	I	S	S	E	I	■	E	X	O
K	I	U	T	■	T	E	I	N	T	E	S	■	■	I
L	E	N	E	E	■	S	F	■	E	P	I	L	E	R

Vous pouvez nous contacter : NOMPrénom.....

Adresse.....

actif retraité ayant droit

Bulletin à adresser à UAICF Dijon, section généalogie, 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon

LES JEUX

Les jeux, lien intergénérationnel, sont un patrimoine culturel à sauvegarder avec délectation. Leur pratique a longtemps relevé pour l'essentiel d'une culture orale que seule la mémoire des générations a su préserver. De nombreux jeux d'hier subsistent encore aujourd'hui, certains ont traversé les siècles ou renaissent au fil de modes éphémères. Certains jeux sont impérissables, ils se plaisent dans l'air du temps ; d'autres n'épousent que leur époque, ils sont vite oubliés.

Aujourd'hui encore nous ignorons, malgré les très nombreuses fouilles, le rapport au jeu des hommes de la préhistoire. Cela ne veut pas dire qu'ils ne jouaient pas mais, on ne trouve aucune piste ludique de nos ancêtres de l'âge de pierre ou paléolithique.

Les premiers témoignages fiables en ce qui concerne les jeux remontent à l'émergence des premières civilisations : *Sumer en Basse Mésopotamie, Egypte pharaonique*. Tout arrive ensemble, écriture, urbanisation, bureaucratie, corporations, jeux. Les archéologues disposent d'informations concrètes sur l'Égypte ancienne, les civilisations Assyrienne et Babylonienne. Les poteries décorées, les bas-reliefs et les peintures nous renseignent sur les jeux du corps et les jeux de réflexion, les jeux d'adultes et les jeux d'enfants. Un riche répertoire iconographique nous apprend que les anciens pratiquaient le tir à l'arc, la course de chars, les sports de combat, la natation, le lancer de balle et divers jeux de pions et tant d'autres qui nous échappent encore.

Il semble que les jeux avaient au départ une fonction « magique ». Ainsi en est-il du *Mehen* égyptien (sorte de jeu de l'oie) et du *Senet* (ancêtre probable du backgammon), qui avaient une signification religieuse liée au voyage de l'âme dans l'au-delà. En Grèce, si les jeux athlétiques (olympiques, isthmiques, corinthiens) avaient une dimension politique et religieuse, il existait à côté nombre de jeux profanes : le pugilat, divers jeux de balle, de lancer, d'adresse, du hockey. Aujourd'hui encore nombre de jeux de pions grecs restent une énigme.

Le but du jeu varie selon les époques et se retrouve dans la diversité des jeux : tantôt excitation de l'appétit de gagner, tantôt flatterie du sens de l'honneur ; On retrouve autour du jeu l'articulation du code rigoureux de la victoire et de la défaite, une parodie joyeuse de l'échec et de la réussite, qui devient cocasse lors du gage au perdant, jubilatoire mais jamais humiliante.

L'objectif du jeu n'est autre que le plaisir de tuer l'ennui en partageant de gros morceaux de franche rigolade. On a pour cela une grande variété de jeux tant de plein air que de jeux à la maison. Ils permettent de voir gagner, à tour de rôle, le plus habile, rapide, souple, solide, agile, adroit, concentré, chanceux, futé ou vif.

Juste pour le souvenir, quelques jeux d'hier et d'avant-hier qui remportent encore un franc succès aujourd'hui :

Jeu de dextérité : les QUILLES

Ce jeu, ancré dans les traditions du Nord comme du Pays Basque puiserait ses racines dans la France médiévale. C'était selon Rabelais le jeu préféré de Gargantua. Les paris autour de ce jeu vinrent à troubler l'ordre public si bien que sa pratique fut interdite par une ordonnance de Charles V en 1369. Une version appelée « jeu de Siam », qui remplaçait la boule par un disque de bois biseauté, eut un certain engouement auprès des courtisans au XVII^e siècle ; mais le retour aux règles traditionnelles restera enracinée dans les traditions villageoises.

(Autres jeux de dextérité : les balles ou ballons, les billes, la toupie, le cerf-volant)

Jeu de sauts : la MARELLE

Ce jeu, très élaboré, avec ses règles codifiées et ses carrés aux noms allégoriques (enfer, paradis) repose sur le même formalisme et les mêmes règles que le jeu de dragons pratiqué par les enfants chinois depuis la nuit des temps. Ce jeu serait parvenu en Europe au sud de l'Espagne puis au Pays Basque par l'intermédiaire des voyageurs phéniciens. Il met en scène une représentation symbolique de l'immensité de ma mer et de la cité divine de Tyr. Elle était la distraction favorite des soldats romains et se propagera aux confins de l'empire jusqu'à Jérusalem où un jeu de marelle était tracé, près du prétoire, sur le sol. On le trouve présent au Moyen Age, cité par Rabelais. Le Littré explique son étymologie à partir des mots « méreau » ou « mérel » qui désignaient jadis le palet que l'on pousse de case en case, à cloche-pied, jusqu'à la victoire.

(Autres jeux de sauts : le cloche-pied, pigeon vole, saut à la corde, saute-mouton)

Jeu d'adresse : les OSSELETS

Ce jeu, qui date de l'Antiquité a intéressé les Egyptiens mais surtout les Grecs qui y ont donné une dimension mythologique : à la demande pressante de Zeus, le dieu Eros aurait inventé ce passe-temps pour distraire Ganymède, le légendaire prince de Troie. Dans l'Odyssée, on apprend que les prétendants de Pénélope rivalisaient à ce jeu ce qui indique que ce jeu était autant pratiqué par les adultes que par les enfants. Les Romains lui donnaient une puissance divinatoire. Constitué à l'origine des petits os du pied de mouton, de cabri ou d'antilope, ce jeu populaire s'est mis au goût de l'aristocratie en adoptant des matières nobles, tel l'ivoire, le bronze, l'agate.

(Autres jeux d'adresse : le bilboquet, les bulles de savon, colin-maillard)

Jeu de hasard : les DES

Les Libyens disent avoir inventé ce jeu, alors que les Indiens le pratiquait depuis fort longtemps. *[On trouve des dés à deux faces comme la pièce de monnaie utilisée au jeu de « pile ou face » mais employés par poignées, de coquillages, demi coques de noix, etc. utilisée par les égyptiens, dans l'ancienne Chine et même en Inde ; mais également des dés à quatre faces (osselets) que l'on retrouve dès l'âge de bronze en Egypte, Grèce, Inde antique, chez les Celtes, les Germains, les Coptes ; on en connaît à cinq et sept faces et même plus ; le dé à six faces n'est donc qu'un exemple parmi d'autres qui a eu du succès car sa forme lui permet de rouler, on pense qu'il est né vers 2600 avant J.C. dans l'Indus.]* Les Grecs l'ont beaucoup pratiqué et il aurait été introduit en France par les armées croisées revenant de Palestine, malgré la prohibition de Saint Louis. Ce jeu simple et grisant obtint vite un engouement populaire et sa pratique comptait même parmi les talents requis chez le candidat à l'adoubement. Des « scholae decimo » ou écoles de dés s'ouvrent à Paris et dans de grandes villes de province, et la corporation des « dériers » s'arroge l'exclusivité de la fabrication artisanale des dés. Cette exclusivité durera jusqu'au XV^e siècle et l'arrivée de la concurrence des jeux de cartes. *[Il est important de souligner que le jeu de dés a permis à Blaise Pascal de découvrir en 1654 une méthode de calcul, la « règle des partis (partages) », qui donnera les calculs de probabilité].*

(Autres jeux de hasard : les cartes, la roulette, le loto)

Mais, rappelons-le, le jeu ne serait rien sans le gage. Le perdant doit subir une épreuve cocasse qui en appelle à sa dextérité ou à sa vivacité. On s'amuse, on rit mais on ne nargue pas et n'humilie point car le moqueur pourrait bien être la prochaine victime. Alors, de la compassion et gare à la pénitence !

Quelques gages, pour se souvenir du goût acidulé de l'enfance...

Les contraires : le pénitent devra exécuter le contraire des dix ordres donnés rapidement par un chef de jeu. Par exemple : « levez-vous, asseyez-vous, tournez à droite, avancez le pied », etc. S'il se trompe, il devra accomplir une autre pénitence.

Frottez-tapez : on prie le pénitent de se frotter la poitrine de la main gauche et de se la frapper en même temps de la main droite. Il n'est pas facile de faire ces deux gestes simultanément.

Le pont d'Avignon : cette pénitence consiste à dire trois fois sans se tromper, sous peine de payer un gage : « je suis sur le pont d'Avignon...gnon vi da pont le sur suis-je ».

Patricia PERROT

Bibliographie : *Petit Larousse des jeux, les règles de 500 jeux, LAROUSSE ; Jeux d'hier pour enfants d'aujourd'hui, Jacques GIMARD, éditions Hors Collection ;*